



## FLASH INFO

### Suppression de la PEP dormante

Il y a quelques mois voire quelques années que nous avons eu la visite de la MCI, ceci afin de réaliser un contrôle interne sur les dysfonctionnements au sein de notre établissement, un point important prioritaire de niveau 4 a été constaté.

### Il s'agit de la PEP dormante

En effet, c'est suite à cette recommandation importante que notre précédente Direction projette de réorganiser tout le service de nuit en faisant abstraction des conditions de travail de son personnel, en imposant les rondiers de nuit à se reposer dans la cuisine commune, sans fenêtre, sans VMC et sans chauffage suffisant.

Malgré nos nombreuses propositions, nous avons essayé d'innombrables refus, pour l' Ex-direction locale les conditions de travail du personnel n'étaient pas une priorité.

Pour **FO-Justice MA Coutances**, il n'était pas question que les rondiers se reposent dans une cuisine, nous avons du saisir le CHSCTD afin que le projet initialement prévu soit remis en cause.

C'est grâce à notre persévérance que nous avons obtenu gain de cause, et que la DISP valide le projet de **FO-Justice MA Coutances**.

Une chambre de repos d'environ 10m<sup>2</sup> sera créée au fond de la salle de réunion, celle-ci sera composée d'une fenêtre et d'un radiateur suffisamment puissant pour les agents de piquet.

Ensuite, la chambre du RDC sera transformée en salle de repos pour les rondiers de nuit, cela changera de la **CUISINE INITIALEMENT PREVUE**.

**FO-Justice MA Coutances**, restera vigilant quant à la mise en œuvre de ce projet qui améliorera nettement nos conditions de travail suite à la suppression imminente de la PEP dormante.

